

commissaire enquêteur

De: Jacques Denarier <jdenarier@gmail.com>
Envoyé: vendredi 22 novembre 2019 18:53
À: commissaireenqueteur.sne@orange.fr
Objet: Enquête publique - Révision du PLU

Monsieur le commissaire enquêteur,

Nous vous remercions de nous avoir reçu le 21 novembre.

Nous confirmons nos impressions concernant certains points qui nous paraissent incohérents dans ce projet et en particulier sur l'un des objectifs probablement admis par tous les habitants de la commune à savoir « Conserver l'esprit Village »

A la lecture du projet on s'aperçoit vite que deux zones d'aménagement « les Eymes » et « les Rivoulets » sont en complète opposition avec cet objectif. Le projet y prévoit des constructions collectives avec des hauteurs pouvant atteindre 12m au faîtage, soit l'équivalent de 4 niveaux, et une densité de construction peu compréhensible.

Une autre incohérence est la prévision d'accroissement de population, 1% l'an durant les 10 ans à venir, qui est probablement la cause de la densification excessive des projets précédemment cités. Cette prévision de 1% est en parfaite contradiction avec l'accroissement moyen constaté sur les 10 dernières années, 0,4% l'an, accompagné par une stagnation durant les 5 dernières années. Cette prévision surévaluée conduit à prévoir 80 et 50 logements collectifs sur les zones « les Eymes » et « le Rivoulet » en lieu et place des surfaces agricoles ou verte actuelles.

Cette surconsommation de terrains au centre de la commune ne permettra pas à l'avenir la construction d'une maison pour personnes âgées du village qui souhaitent rester proches de leur famille et amis.

Il nous semble également que l'accroissement de densité de population de ces zones va apporter plusieurs centaines de véhicules journalièrement aux heures de pointe sur les rues étroites qui desservent ces zones (rue du Retour, chemin de la Mairie, chemin du Piat, rue du Cerf).

Pour ses raisons nous nous associons aux inquiétudes des habitants périphériques de ces zones et en conséquence nous nous opposons à ce projet de PLU.

Nous souhaitons que vous teniez compte de ces points lors de la remise de votre rapport à la mairie.

Meilleures salutations

Maïté et Jacques Denarier

